

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

Jeudi 18 avril 2024

Visioconférence

PARTICIPANTS

Présidente	Véronique VALLON
Secrétaire	Claire LIGIER
Trésorier	Didier CHATIRON
Vice-Présidents	Pierre Yves CHARLAIS – VP Systèmes Informatiques Corentin PETUSSEAU – VP événement national Josiane PIOFFET – VP compétitions
Délégué Technique Général	Julien BARBIER
Membres présents	Joël BILLARD Philippe BOGUSLAWSKI Jeanne DOT – RT GR Valérie LEGARSON Benoit LERET – RT GAM Anthony MENAGE – RT GAF Christian MET – RT trampoline Stéphanie NEMOUR Marion BENETEAU – RT TeamGym Anaïs DUGRIPPE
Absents	
Excusés	Sylvain VOITEQUE – VP délégué Olivier QUERO Luc CORNILLOT CLEMENT – VP Haut niveau Francine BILLARD Julien DELFOLIE – VP formation

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et ouverture de la réunion	p. 2
2. Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2023	p. 2
3. Statuts et règlement intérieur	p. 3
4. Finances	
a. Point d'étape	p. 3
b. PSF 2024	
5. Tarifs	
a. Assurance	
b. Formations et stages 2024-2025	p. 4
c. Affiliations et licences 2024-2025	
6. Questions diverses	p. 4

1. Accueil et ouverture de la réunion

Véronique VALLON accueille les participants et ouvre la réunion. Elle accueille Marion BENETEAU Responsable Technique teamgym, nouveau membre du CoDir.

Véronique VALLON rappelle que, selon les statuts, après 3 absences injustifiées les membres du CoDir sont exclus de l'instance. Stéphanie NEMOUR, présente ce jour est dans ce cas.

Les membres du CoDir votent à l'unanimité pour le maintien de Stéphanie NEMOUR au sein du CoDir

Point sur les licences :

- 13 646 licenciés +643 soit 4,71% de hausse (13744 avec les licences en cours).
- Augmentation pour tous les départements.
- 4 clubs de moins qu'en 2022-2023.
- GAM : -17% de licenciés
- GR : -10% de licenciés
- Trampoline : +6.92%
- Parkour +39.13%.

Véronique VALLON félicite les clubs qui résistent aux difficultés. Elle rappelle la nécessité de licencier les gymnastes en début de saison pour bénéficier de l'assurance dès les premiers entraînements.

2. Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2023

Les membres du Codir valident le procès-verbal du 14 octobre 2023 à l'unanimité.

3. Statuts et règlement intérieur

Les statuts et règlements ont été envoyés en amont aux membres du CoDir. L'AG Extraordinaire se déroulera en visioconférence le mardi 11 juin.

Pour les commissions : un appel à candidature va être lancé en même temps que celui des membres du bureau et le CoDir désignera les membres des commissions.

Les membres du CoDir valident les statuts et règlement à l'unanimité.

4. Finances

a. Point d'étape

Didier CHATIRON présente le point d'étape du budget au 16 avril 2024 et notamment la souscription de comptes à terme avec le crédit mutuel.

b. PSF 2024

Les demandes de PSF 2024 sont faites. Cf. document joint.

L'un des axes du PSF était la lutte contre les violences. Le CRCVLGym a pris la décision de ne pas faire de demande sur le sujet cette année.

Les départements ont reçu une relance pour faire un dossier pour le point « accompagner les dirigeants dans leur engagement bénévole ». Cet axe permet d'obtenir une aide pour les agents de développement. Pour la région Centre Val-de Loire, l'agent de développement est payé par le CRCVLGym. Ce sont les départements qui demandent la subvention, la reçoivent et la reversent au CRCVLGym. Une réunion avec le trésorier de la FFGym va être demandée pour aborder ce point.

5. Tarifs

a. Assurance

L'assurance de la FFGym va augmenter de 8€96 à 17€19 par licencié. Cette augmentation fait suite à deux gros accidents sur des jeunes qui nécessitent des indemnités importantes.

Véronique VALLON rappelle que l'assurance est obligatoire et qu'elle couvre plus que la responsabilité civile.

b. Formations et stages 2024-2025

Les membres du CoDir discutent des prix des stages qui n'ont pas augmenté depuis 2021. Un point sera fait au mois de juin avant le prochain CoDir.

c. Affiliations et licences 2025-2026

Les membres du bureau proposent une affiliation régionale à 80€ (augmentation de 5€) et un arrondissement du tarif de la part régionale des licences.

6. Questions diverses

Responsables techniques :

- Christian MET – Trampoline : la saison se déroule bien. Vernouillet a reçu la compétition regroupement. Il reste le trophée fédéral.
- Marion BENETEAU - Teamgym : forte hausse du nombre d'équipes mais peu de juges. Elle propose de réduire le prix de la participation des équipes aux stages.
- Benoit LERET - GAM : Compétition à St Amand et Avoine sans problème notable même s'il est difficile de recruter des juges dans certaines catégories. Peu d'engouement sur les stages performance et fédéral ainsi que sur la formation (faite à la demande des clubs sur les colloques) Félicitation au CR GAM et à Jérémy ANTHOENE pour les qualifications en championnat de France Elite
- Jeanne DOT – GR : Pas de problème sur les compétitions, mais pas de stage PAS organisés par manque d'intervenant.
- Anthony MENAGE - GAF : augmentation des engagements et grosses modifications sur les organigrammes. Il faudra ajouter des WE ou mettre des quotas pour la saison prochaine.
- Julien BARBIER - DTG : Réunion calendrier prévue pour des propositions pour 2024-2025.

Demande du club d'Avoine Beaumont Gymnastique :

Stéphanie NEMOUR présente la demande du club d'Avoine afin d'obtenir une subvention exceptionnelle de 5000€ de la part du CRCVLGym. Le club d'Avoine Beaumont Gymnastique a perdu le label club formateur et, de ce fait, est sorti du Projet de Performance Fédérale (PPF). Il existait une convention entre le CRCVLGym et le club d'Avoine Beaumont Gymnastique lié au PPF. L'aide du Conseil Régional, également liée à ce statut a également été supprimée. L'équilibre du budget du club est donc compromis.

Après avoir exposé sa demande, Stéphanie NEMOUR quitte la réunion.

Après discussion, il est soumis au vote l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000€ dans le cadre du programme élite pour le club d'Avoine Beaumont Gymnastique.

Résultat du vote :

- Pour : 2
- Abstention : 7
- Contre : 6

La subvention n'est pas accordée.

Fin de la séance à 23h30

La Présidente
Véronique VALLON

La Secrétaire
Claire LIGIER